



## Communiqué de Presse

*Strasbourg, le 15.12.2004*

**Reconstitution de l'Intergroupe « Chasse & Conservation » du PE  
Election du nouveau Bureau & adoption du programme de travail,  
Règlement intérieur, etc.**

**L'Intergroupe recommande au Conseil « Environnement »  
d'approuver les *Conclusions de Bergen Op Zoom* afin de donner  
une base juridique plus solide au *Guide Interprétatif* de la Directive « Oiseaux »**

**Ayant reçu le soutien formel de plus de 60 Députés européens et de 3 Groupes politiques, l'Intergroupe « Chasse » - constitué près de 20 ans auparavant en tant que plateforme multipartite pour les Députés européens souhaitant discuter de la législation communautaire et d'autres questions pertinentes pour la conservation et la gestion de la faune sauvage – est désormais reconstitué pour la législative 2004-2009.**

Lors d'une séance à forte participation, des Députés européens de pratiquement tous les Groupes politiques et Etats membres ont décidé de continuer à se réunir régulièrement au sein d'un Intergroupe spécifique pour discuter une vaste série de questions relatives à la ruralité, la conservation de la faune sauvage, la chasse durable et d'autres thèmes pertinents. Ils ont tout d'abord examiné un *Règlement intérieur*, devant être adopté lors de la réunion suivante, ainsi que la nouvelle dénomination de cet Intergroupe.

Les membres ont également élu le nouveau *Bureau*. M. M. EBNER originaire de la région germanophone du Sud Tyrol en Italie a été réélu à l'unanimité en tant que Président, notamment en reconnaissance de son excellente prestation en tant que *Coordinateur* de l'Intergroupe lors des cinq années précédentes. Mme V. MATHIEU, Députée européenne pour la France, a été élue *Premier Co-Président*, et S. BERLATO (Italie) D. GRABOWSKI (Pologne), L. de GRANDES (Espagne), L. LEHTINEN (Finlande) et R. STURDY (R.U.) en tant que *Co-Présidents*. Il est probable que lors de la prochaine réunion, quelques autres membres du *Bureau* seront élus, ce afin de garantir un équilibre géographique et politique.

Les participants se sont brièvement entretenus sur un Projet de Programme de travail pour les années à venir, mais il est probable que le thème principal pour la prochaine réunion (prévue le 23 février) sera la récente Proposition de Directive « *Normes de piégeage sans cruauté* » puisque celle-ci pourrait avoir de sérieuses implications pour les gardes-chasses et pour la gestion de la faune sauvage en général.

L'Intergroupe a par ailleurs décidé d'adresser un message à la Présidence néerlandaise du Conseil « Environnement », ainsi qu'à la Commission européenne, en soutien des *Conclusions* de la Conférence de haut niveau tenue le mois dernier aux Pays-Bas pour marquer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Directive « Oiseaux ». Un élément-clé de ces *Conclusions* est qu'une plus forte base juridique devrait être donnée au *Document Interprétatif sur la Chasse*, en particulier en incluant une référence à celui-ci dans l'Annexe V de la Directive.

Les Députés ont également reçu un exemplaire de la nouvelle publication de la FACE « *La chasse, une valeur ajoutée pour la biodiversité* », illustrant, à l'aide d'un ensemble impressionnant d'études de cas, la contribution des chasseurs à la conservation de la nature.

Depuis sa constitution en 1985, l'Intergroupe « Chasse » a été opérationnel sans interruption, menant en moyenne six réunions plénières à Strasbourg par an et abordant une vaste gamme de questions relatives à la ruralité, à la conservation de la nature et à l'ensemble des disciplines cynégétiques. Il s'agit donc de l'un des Intergroupes les plus anciens et les plus actifs au Parlement européen.

La *Fédérations des Associations de Chasse et Conservation de la Faune Sauvage de l'UE* (FACE) est responsable pour le Secrétariat de l'Intergroupe. Pour davantage d'informations, veuillez s'il vous plaît contacter Manolo ESPARRAGO à : [publicaffairs@face-europe.org](mailto:publicaffairs@face-europe.org)